

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES

MUNICIPALITÉ



LA CONCEPTION

LA NATURE... PAISIBLE.

AVIS PUBLIC

**Demande d'usage
conditionnel**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande d'usage conditionnel le 14 mars 2022, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

La demande d'usage conditionnel (# 2022-00002) porte sur le lot rénové 5 014 917 attenant à la Rue des Roses.

Elle vise à autoriser la construction d'une résidence de tourisme, alors que l'usage « établissement d'hébergement touristique de courte durée » est assujetti, dans la zone HA-12, au Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 08-2011.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca.

Donné à La Conception le 18 février 2022.

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 18 février 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 18 février 2022.

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière